

**RÉSOLUTION N° 413**

**DIXIÈME ET ONZIÈME RAPPORTS DU COMITÉ  
DE RÉVISION DE LA VÉRIFICATION (CRV)**

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa Treizième réunion ordinaire,

VU:

Le document IICA/JIA/Doc.292(05), « Dixième et onzième rapports du Comité de révision de la vérification (CRV) »,

CONSIDÉRANT:

Que le Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil), lors de sa Septième réunion ordinaire, a adopté la résolution IICA/JIA/Res.231(VII-O/93) qui porte création du Comité de révision de la vérification (CRV) et approuve ses statuts;

Que, en vertu des dispositions de l'article 3.k du Règlement intérieur du Comité exécutif, cet organe de direction de l'Institut doit « nommer les membres du Comité de révision de la vérification (CRV), [...] recevoir et [...] approuver les rapports et les recommandations du CRV »;

Que, lors de ses Vingt-quatrième et Vingt-cinquième réunions ordinaires, le Comité exécutif a approuvé, par les résolutions IICA/CE/Res.416(XXIV-O/04) et IICA/CE/Res.433(XXV-O/05) respectivement, les dixième et onzième rapports du CRV,

DÉCIDE:

1. D'approuver les dixième et onzième rapports du Comité de révision de la vérification.
2. De remercier les membres du Comité de révision de la vérification de leur excellent travail.